

Profil environnemental du Parc naturel régional Livradois-Forez



- Document de travail - CSRPN - 21 mai 2008 -

Auteurs : Gilles THEBAUD, Eric SOURP, Nadine NOGARET



SOMMAIRE

I/ <u>PRÉSENTATION DU TERRITOIRE</u>	p. 2
1-1 <u>L’Auvergne côté soleil levant...</u>	p. 2
1-2 <u>Les grands secteurs phytoécologiques</u>	p. 2
1-2-1 Plaines de bassins d’effondrement	p. 2
1-2-2 Massifs et plateaux granitiques	p. 3
II/ <u>LE PATRIMOINE NATUREL EN LIVRADOIS-FOREZ</u>	p. 4
Etat de conservation et problématiques de gestion	
2-1 <u>Les différents types de milieux naturels</u>	p. 4
2-1-1 Les plaines alluviales	p. 4
2-1-2 Le bocage et les zones humides des plaines et bassins sédimentaires détritiques	p. 6
2-1-3 Les coteaux xérothermiques, les gorges et forêts collinéennes	p. 7
2-1-4 Les milieux ruraux montagnards	p. 8
2-1-5 Les ruisseaux et les zones humides de l’étage montagnard	p. 9
2-1-6 Les forêts de montagne	p. 10
2-1-7 Les Hautes-Chaumes des Monts du Forez	p. 12
2-2 <u>Les principaux milieux et espèces remarquables présents sur le territoire du Parc Livradois-Forez</u>	p. 14
2-2-1 Les sites d’intérêt européen	p. 14
2-2-2 Les sites d’intérêt national	p. 15
2-2-3 Les sites d’intérêt géologique	p. 15
2-3 <u>Les espèces remarquables présentes sur le Parc Livradois-Forez</u>	p. 17

I/ PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

1-1 L’Auvergne côté soleil levant...

Situé à l’est de l’Auvergne, le parc naturel régional Livradois-Forez s’étend sur deux départements, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire. D’une superficie de 321 992 ha, son périmètre regroupe 180 communes et compte 109 030 habitants : une population relativement faible dans une région de moyenne montagne où, depuis de nombreuses années, l’exode rural a entraîné un abandon progressif des terres agricoles et un vieillissement alarmant de la population.

Les deux massifs du Livradois et du Forez, très forestiers, présentent des paysages difficiles à saisir lors d’une approche rapide. Partout, des entailles vives, de courts replats, des collines convexes, quelques vallons en berceau, parfois de longs versants en pente douce, sans qu’il soit toujours possible de retrouver facilement la logique d’organisation de ce relief à la fois varié dans le détail et monotone dans sa répétition. Seules la plaine d’Ambert et la bordure des Limagnes à l’ouest et au nord introduisent quelques espaces plans et rompent l’impression de désordre dans les modelés qui caractérisent l’ensemble.

Livradois et Forez sont deux moyennes montagnes, plus plateaux que véritables montagnes. Elles dépassent à peine les 1 000 mètres : 1 634 m à Pierre-sur-Haute dans le Forez, 1 287 m au Puy de Montoncel dans les Bois Noirs, 1 218 m à Notre-Dame de Mons dans le Livradois. Elles appartiennent aux terrains cristallins du Massif Central qui ont été disloqués au cours du Tertiaire et disséqués ensuite jusqu’à donner la finesse des traits actuels. L’unité du secteur est assurée par le bassin versant de la Dore, trait d’union entre la moitié occidentale du Forez et des Bois Noirs, et la partie orientale du Livradois dont elle draine les eaux ; cependant, une grande partie de l’écoulement du Livradois rejoint directement l’Allier, et celui du sud-Forez et d’une partie du plateau de La Chaise-Dieu au sud, la Loire.

La Vallée de la Dore constitue l’axe économique majeur du territoire où se concentre une grande partie de la population et des activités industrielles, artisanales et commerciales.

1-2 Les grands secteurs phytoécologiques

1-2-1 Plaines de bassins d’effondrement

On distingue deux bassins d’effondrement sur le territoire du Parc : un vaste au nord-ouest en bordure occidentale, la Limagne, et un petit bassin interne coincé entre deux massifs granitiques :

- *la Limagne orientale de type “Varenne” avec des sols lessivés, de nombreux bois de feuillus, des prairies à bocage et des labours, des prairies humides et de nombreuses mares ou étangs,*
- *le fossé d’Ambert, dit plaine du Livradois, qui constitue à lui seul une unité phyto-écologie où les prairies et les cultures sont dominantes.*

1-2-2 Massifs et plateaux granitiques

Les Monts du Forez :

Grand massif montagnard occupant toute la partie orientale du territoire du Parc, les Monts du Forez, prolongés au nord par le massif des Bois Noirs, présentent un étagement de la végétation. Dans les bas fonds, on trouve des prairies humides puis une ceinture montagnarde de forêts dominées par le sapin et le hêtre entourant les landes montagnardes et subalpines des Hautes Chaumes.

Le Livradois :

Trois grands secteurs s'individualisent sous l'appellation "Livradois" :

- *le Livradois occidental de la Comté : les bois de chêne et de hêtre sont dominants, prairies dans les vallons ;*
- *le Livradois septentrional : montagne de basse altitude boisée de chênes pédonculés, hêtres et pins sylvestres. On y retrouve de nombreuses espèces à dominante atlantique ;*
- *le haut-Livradois : moyenne montagne boisée à plus de 60 % avec du hêtre, du sapin et de très nombreuses plantations d'épicéa et de douglas, les prairies et labours étant restreints au pourtour des bourgs.*

Le Velay :

Prolongement du Livradois et du Forez vers le sud, le Velay est caractérisé par une structure en plateaux vallonnés très boisés (beaucoup de pins sylvestres). On rencontre de nombreuses prairies et des cultures de pommes de terre.

II/ LE PATRIMOINE NATUREL EN LIVRADOIS-FOREZ **ETAT DE CONSERVATION ET PROBLEMATIQUES DE GESTION**

Le Livradois-Forez est le siège d'une richesse écologique remarquable. La qualité de ce patrimoine de niveau national, voire international, a justifié le classement en Parc naturel régional.

La connaissance de ce patrimoine naturel n'est pas exhaustive ; elle résulte d'inventaires de terrain et d'études réalisés par le Parc ou par des naturalistes, en collaboration étroite avec le ministère de l'Environnement (DIREN, Muséum national d'histoire naturelle).

2-1 Les différents types de milieux naturels

La connaissance acquise a permis d'établir une typologie générale des milieux naturels caractéristiques de ce territoire.

D'une manière générale, l'une des principales caractéristiques d'une région de moyenne montagne telle que le Livradois-Forez est de présenter un étagement de la végétation avec :

- *un étage collinéen jusqu'à 800-900 m,*
- *un étage montagnard de 900 à 1 400-1 500 m (sapin et hêtre dominant),*
- *un étage subalpin au-delà de 1 500 m ; le Forez culmine à 1 634 m.*

Dans la présentation suivante des milieux naturels, on distinguera sept ensembles principaux :

- les plaines alluviales,
- le bocage et les zones humides des plaines et bassins sédimentaires détritiques,
- les coteaux xéothermiques et les gorges collinéennes,
- les milieux ruraux montagnards,
- les ruisseaux et les zones humides de l'étage montagnard,
- les forêts de montagne,
- les Hautes-Chaumes des Monts du Forez.

Pour chacun de ces milieux l'intérêt patrimonial, biologique et écologique sera rappelé puis l'état de conservation et les menaces seront précisés. Quelques problématiques de gestion et des priorités d'intervention par sites seront esquissées, mais ce volet sera abordé dans un second temps.

2-1-1 Les plaines alluviales

Ce type de milieu est principalement présent en pourtour de la Dore et dans la partie aval de certains de ses affluents, Dolore, Couzon, Credogne. Il s'agit des plaines alluviales situées d'une part dans la plaine d'Ambert, d'autre part dans celle située à partir de Courpière jusqu'à Ris, à la confluence de l'Allier.

Intérêt patrimonial, biologique et écologique

On trouve une grande diversité d'habitats au niveau du lit apparent parmi lesquels de remarquables fragments de forêts alluviales à bois dur, des pelouses xériques, des formations sur vases exondées, des milieux aquatiques d'eau courante ou stagnante ; une grande richesse floristique et faunistique est liée à ces habitats avec des espèces très spécialisées ; on observe également une grande richesse de stades dynamiques consécutifs à l'hydro-dynamique fluviale.

On trouve des plantes rares ou protégées comme le Souchet de Michel, la pulcaire vulgaire, l'épiaire palustre, la Marsilée à quatre feuilles...

Les forêts alluviales entre autres constituent des zones refuges à caractère sauvage abritant de très nombreuses espèces d'oiseaux (plus de 60 espèces nicheuses pour le Bec de Dore dont le héron cendré, le pic cendré, l'aigrette garzette, l'œdicnème criard), d'amphibiens, de batraciens, de reptiles ou encore de libellules.

Ces espaces et leur couvert végétal ont un rôle important de filtration, d'épuration des eaux et de recharge des nappes phréatiques. Les forêts contribuent à diminuer l'énergie hydraulique en cas de crue et protègent les berges.

Etat de conservation, menaces

L'exploitation de granulats dans le lit et ses abords a sévèrement modifié la dynamique de la rivière entre Néronde et le confluent avec l'Allier. Beaucoup d'anciennes carrières sont en réhabilitation ou en évolution naturelle.

Le bord de la Dore reçoit de nombreux dépôts de déchets sauvages y compris dans les forêts alluviales notamment en aval de Courpière. Celles-ci sont parfois détruites pour mettre en place des cultures de peupliers ou des cultures agricoles.

Au début des années 1980 on citait les pollutions chroniques de la Dore et cette rivière passait comme l'une des plus polluées en France : abattoirs et usine de produits chimiques à Ambert, corticoïdes et solvants à Vertolaye ; mercure à Giroux ; chrome et métaux lourds au niveau de la Durolle... La faune aquatique était absente ; les boues du barrage de Sauviat chargées en toxiques et métaux ne devaient pas être vidangées. Un contrat de rivière sur la période 1988 – 1998 a contribué à l'amélioration de la qualité de l'eau. Aujourd'hui le bassin versant de la Dore fait l'objet d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) en cours d'élaboration. L'état des lieux du SAGE montre que les polluants déversés dans le passé persistent dans le milieu et que tous les rejets toxiques n'ont pas été éliminés.

Orientations et problématiques de gestion

Avoir comme objectif le maintien de l'espace de liberté de la rivière. **Avec une action particulière au niveau des derniers lambeaux de forêts alluviales à bois dur** : acquisitions et protections réglementaires de sites, à gérer dans un cadre plus global sous forme de complexes de milieux incluant des bras-morts et systèmes aquatiques stagnants. **On doit aussi veiller à protéger de l'urbanisme et des aménagements les zones de confluence du Couzon et de la Credogne avec la Dore.** De même les anciennes carrières doivent faire l'objet de réaménagements écologiques pour recréer la diversité des habitats. Enfin, il est primordial de restaurer la qualité des eaux et de favoriser le développement de la vie aquatique de la rivière.

Sites sensibles, interventions prioritaires

Courpière amont et aval ; Néronde-Peschadoires-Dorat ; Bec de Dore-Limons ; confluent Credogne ; Arlanc-Marsac ; aval Ambert.

2-1-2 Le bocage et les zones humides des plaines et bassins sédimentaires détritiques

Plusieurs secteurs géographiques relèvent de ce type de milieu, en particulier la plaine des Varennes, la plaine d'Ambert, le bassin de Sauxillanges et le Bassin de Saint-Dier.

Intérêt patrimonial, biologique et écologique

Ces milieux développés sur roche-mère argilo-sableuse montrent une grande originalité : prairies humides, landes atlantiques à Genêt d'Angleterre ou Ajonc nain, prairies maigres de fauche, chênaies à molinie sur sols hydromorphes, vieux étangs... De nombreuses espèces animales et végétales leur sont inféodées, avec pour la flore de nombreuses espèces atlantiques, parfois rares. La richesse floristique des prairies de fauche participe à l'équilibre écologique et faunistique de l'ensemble du secteur (abeilles et pollinisation par exemple). On trouve des plantes remarquables comme le Sérapias langue, la pilulaire, le Peucedan de France...

Ces paysages sont directement liés à une activité agricole d'élevage extensif encore peu perturbatrice des grands équilibres de ces milieux. Le territoire du Parc abrite dans ces secteurs bocagers avec prairies permanentes (humides ou sèches), étangs, mares et vergers, une importante population de chouette chevêche, la pie grièche écorcheur, le courlis cendré, le traquet pâtre, l'alouette des champs et la huppe fasciée.

Etat de conservation, menaces

Ces milieux souffrent de plusieurs atteintes, en particulier : création d'étangs malgré les interdictions légales ; remembrements avec suppression des haies et drainage des zones humides (Bort-l'Etang) ; projets d'enfouissement de déchets dans les vieilles carrières (Neuville) ; traitements phytosanitaires en pourtour des étangs ; enrésinement des vieilles chênaies (vallons de Peschadoires, St-Jean d'Heurs, forêt de Marsac...) ; urbanisation en zones agricoles et bocagères, mitage, banalisation et appauvrissement des paysages et de la biodiversité.

Orientations et problématiques de gestion

Pour les étangs : **protection et gestion conservatoire de certains vieux étangs** de grand intérêt biologique, en gardant les activités traditionnelles de pêche (Etang de Riols, Lance, Bort l'étang...).

Pour les prairies humides et prairies de fauche : éviter leur disparition ou leur détérioration **en favorisant les pratiques traditionnelles et notamment l'optimum de floraison prairiale en évitant des pratiques comme l'ensilage.**

Pour les landes atlantiques : ralentir leur envahissement par des ligneux par un pâturage extensif ou des interventions mécaniques.

Pour les chênaies, proscrire leur enrésinement et éviter les défrichements.

Sites sensibles, interventions prioritaires

Etangs de Riols ; étang de Lance ; étangs de Bort-l'Etang ; landes atlantiques de Bort-l'Etang, d'Arlanc ; bois de Saint-Jean-d'Heurs, de Bord (Sauxillanges), de Marsac ; zones de prairies des Varennes, de la Plaine d'Ambert, des bassins de Sauxillanges et de Saint-Dier.

2-1-3 Les coteaux xérothermiques, les gorges et forêts collinéennes

Ces types de milieux plus secs et plus chauds se situent dans des secteurs différents à l'intérieur du Parc. On trouve tout d'abord les zones limitées relevant des coteaux de Limagne marno-calcaires et volcaniques dans la partie nord-ouest du Parc ; il s'agit de coteaux très xérothermiques de l'étage supra-méditerranéen. D'autre part on trouve de nombreuses gorges

encaissées de l'étage collinéen, situées sur le pourtour du Parc. Enfin certaines forêts collinéennes situées sur ou autour de pics basaltiques du Livradois revêtent un grand intérêt.

Intérêt patrimonial, biologique et écologique

Les coteaux comprennent des pelouses xérothermiques calcicoles, fourrés, formations à buis et milieux pionniers de très grand intérêt biologique ; on y trouve des espèces méridionales avec plusieurs plantes protégées et orchidées : Vesce de Narbonne, Trigonelle de Montpellier, Ophrys insecte... Ces pelouses sèches sont également riches en insectes d'origine méditerranéenne. Pour les espèces animales, on peut citer : le circaète Jean le Blanc, l'engoulevent, le bruant fou...

Les gorges collinéennes sont riches d'habitats contrastés : pelouses et végétations pionnières silicicoles xérothermophiles avec des espèces parfois rares comme le Myosotis de Balbis, la Centaurée pectinée, le Senéçon livide, l'Anthémis de Crête... Au contraire, au bas des versants nord, on trouve des forêts de pente fraîches neutromésophiles ou des forêts de ravin hygrosclaphiles à forte naturalité. Le fond des gorges est occupé par une mince frange de ripisylves et de prairies alluviales plus ou moins abandonnées.

Autour de certains pics basaltiques du Livradois on trouve aussi d'intéressantes formations d'éboulis riches en cryptogames avec des successions primaires conduisant à des forêts de ravins particulièrement originales. C'est en particulier le cas dans la forêt de la Comté d'Auvergne, siège par ailleurs d'une diversité écologique remarquable.

Etat de conservation, menaces

Les coteaux s'embroussaillent lentement ou se ferment en contexte d'abandon pastoral ou de la culture de la vigne (enfrichement).

Dans les gorges collinéennes les problèmes sont plus vastes : enrésinement des forêts feuillues de pente, entraînant une détérioration paysagère et une acidification possible des ruisseaux en contrebas ; embroussaillage des pelouses thermophiles ; existence et gestion de microcentrales entraînant une détérioration paysagère et piscicole (Couzon, Faye).

Orientations et problématiques de gestion

En ce qui concerne les coteaux xérothermiques calcicoles il convient d'éviter leur embroussaillage en limitant la progression des ligneux (Turluron, St-Romain) par le pâturage ou l'intervention mécanique.

Il convient aussi d'éviter toute installation supplémentaire de microcentrale et de ne pas donner les autorisations de renouvellement de celles existantes.

Un traitement paysager des gorges les plus intéressantes par des procédures spécifiques (espaces boisés classés, sites inscrits...) est à préconiser et en tous cas proscrire l'enrésinement.

Sites sensibles, interventions prioritaires

Coteaux xérothermiques calcicoles ou volcaniques : Puy St-Romain ; Turluron.

Gorges encaissées collinéennes : gorges de l'Arzon, gorges d'Auzon, Credogne, Faye, Couzon, Dore à Sauviat.

Pics basaltiques du Livradois : Courdeloup, la Garde, Auger, forêt de la Comté d'Auvergne.

2-1-4 Les milieux ruraux montagnards (milieux ouverts ou anciennement ouverts, zones habitées)

Ces milieux correspondent à toutes les zones situées entre 600-700 et 1000-1100 m d'altitude des massifs du Livradois, du Forez et leurs prolongements au sud dans la Haute-Loire. Il s'agit de zones rurales, non loin des villages et des fermes, hors forêts. Ils sont essentiellement constitués de prairies pâturées ou fauchées et dans une moindre mesure de cultures.

Intérêt patrimonial, biologique et écologique

Le patrimoine biologique n'est pas d'un intérêt majeur dans ces secteurs. On trouve essentiellement des prairies de fauche, de plaine ou de montagne, habitats d'intérêt européen dont la flore est très typée avec pour le deuxième type des prairies acidophiles mésotrophiles à Pâturin de Chaix, Crépide mou, Raiponce en épis... On trouve aussi beaucoup de prairies humides tourbeuses subatlantiques à Jonc acutiflore et Carum verticillé, autre habitat d'intérêt européen. Ces prairies sont le domaine du traquet pâtre. Il s'agit d'espaces ouverts jouant un rôle écologique et paysager certain.

Etat de conservation, menaces

Le reboisement de ces zones, naturel ou artificiel sous forme de cultures de résineux, a provoqué une fermeture des milieux. Les prairies tourbeuses sont souvent drainées.

Orientations et problématiques de gestion

La colonisation naturelle par la végétation ligneuse autochtone, Sarothamnes, Ronces puis Pins sylvestres, Bouleaux et enfin essences forestières sciaphiles conduisent le plus souvent à la Hêtraie-Sapinière à Sapin pectiné ou à la chênaie-Hêtraie à plus basse altitude. Ces successions ne sont pas sans intérêt sur le plan de la biodiversité. Les plantations de résineux devraient pour des raisons paysagères et écologiques être cantonnées à l'étage montagnard ; on devrait privilégier pour les bas étages les essences feuillues autochtones comme le noyer, le merisier, l'érable...

2-1-5 Les ruisseaux et les zones humides de l'étage montagnard

Le Livradois-Forez est riche de nombreux cours d'eau en dehors de la Dore. Ces ruisseaux ont un régime montagnard atlantique : fortes eaux d'hiver et de printemps, étiages prononcés en été. D'autre part les têtes de bassin des principaux ruisseaux et les massifs forestiers montagnards abritent de nombreuses tourbières à sphaignes.

Enfin de vieux étangs montagnards, mis en place depuis plusieurs siècles, évoluant en tourbières, complètent dans le Livradois cet ensemble de zones humides.

Intérêt patrimonial, biologique et écologique

Les ruisseaux développent un milieu alluvial limité constitué surtout d'une ripisylve dominée par le frêne et l'aulne et de prairies plus ou moins inondables en minces franges autour. Des mégaphorbiaies à Reine des prés, Renoncule à feuilles d'Aconit ou Cerfeuil hirsute occupent les atterrissements vaseux... Les ruisseaux développent des communautés d'hydrophytes d'eaux courantes oligotrophes assez caractéristiques sur les secteurs de plateaux où le courant n'est pas trop fort. Ces milieux comptent plusieurs habitats d'intérêt européen. Ils sont fréquentés par la bergeronnette des ruisseaux et le cincle.

Les tourbières de la partie forestière sont de plusieurs types : tourbières ombrotrophes bombées dans l'étage montagnard supérieur des Bois-Noirs et du Forez ; tourbières mixtes, topogènes et ombrogènes. Elles comportent une flore boréale avec de nombreuses espèces rares ou protégées comme les Canneberges, l'Andromède, la Drosera à feuille ronde, la Camarine, l'Airelle rouge, la Laïche à peu de fleurs et la Laïche des bourniers, la Grassette, le Lycopode inondé. Les habitats d'intérêt européen sont très nombreux dont certains prioritaires comme les hauts-marais actifs à sphaignes et les forêts sur tourbe. Le Livradois-Forez constitue d'ailleurs le principal territoire où l'on trouve cet habitat dans le Massif Central.

D'autres tourbières de la partie nord du Parc sont nettement sous influence climatique océanique ; elles sont d'un type différent et abritent des espèces atlantiques comme le petit mouron, la campanule à feuilles de lierre...

Les vieux étangs tourbeux du Livradois et du plateau de La Chaise-Dieu comportent des ceintures d'hélophytes et des hydrophytes rares des eaux oligotrophes comme le Flûteau nageant.

Etat de conservation, menaces

Les menaces et atteintes sont nombreuses sur ces milieux.

La qualité de l'eau est globalement très bonne compte tenu de l'importance des massifs forestiers et des activités agricoles limitées. Cependant des problèmes existent ponctuellement, notamment aux abords de la Limagne (Madet, Angault...). L'enrésinement des bords des ruisseaux constitue sans doute le problème n° 1 avec une baisse généralisée de l'éclairement entraînant une vie piscicole réduite.

Les tourbières de la zone forestière souffrent principalement aussi d'une intensification sylvicole : drainage et plantations d'essences résineuses allochtones (Epicea de sitkas, Epicéa commun, ...) avec parfois destruction des forêts sur tourbe et dysfonctionnement des systèmes de hauts-marais. Les captages, le surpâturage ou des aménagements (pistes) peuvent également menacer les tourbières.

Les étangs tourbeux du Livradois restent en assez bon état mais peuvent souffrir d'une certaine eutrophisation (la Fargette) due en partie aux activités piscicoles et agricoles. Une activité touristique avec création d'infrastructures et augmentation de la fréquentation est toujours à redouter sur ces sites.

Orientations et problématiques de gestion

Veiller à la bonne qualité des eaux en activant des procédures adéquates (schémas départementaux, directive nitrate...). **Proscrire les plantations dans les complexes tourbeux les plus remarquables et le drainage de l'ensemble des complexes importants qui jouent le rôle de zones de rétention.** Eviter les aménagements touristiques lourds dans les vieux étangs tourbeux. Pour cela mettre en place avec les partenaires concernés des procédures préventives de protection réglementaires ou d'acquisition, notamment des procédures de réserves naturelles volontaires pour les étangs.

Sites sensibles, interventions prioritaires

Ruisseaux : Haute Dolore ; Eau-mère ; Senouire ; Ance.

Tourbières forestières : Pierre-du-Mort, Lamandie, Le Clos-le marais, La Chaulme, le Fossat, les Reblats, Virennnes, complexes tourbeux du Haut-Livradois.

Etangs tourbeux : Marchaud, la Fargette, Fangonnet, Malaguet.

2-1-6 Les forêts de montagne

Ces forêts sont particulièrement bien représentées dans le Parc entre 900 et 1400 m d'altitude. Elles sont globalement acidiphiles et peu variées sur le plan floristique, constituées pour la majeure partie de résineux auxquels se mêlent parfois des feuillus (hêtres, érables, sycomores...). C'est naturellement le domaine du sapin (parties froides et humides) et du hêtre (secteur sud moins arrosé) en peuplement pur ou mélangé ; on y trouve donc *des sapinières anciennes, des hêtraies-sapinières et sapinières-hêtraies, des hêtraies pures, et des hêtraies d'altitude*. Certaines présentent ponctuellement un grand intérêt sur le plan de leur patrimoine biologique. Mais, outre l'aspect économique, leurs enjeux sont avant tout écologiques et paysager.

Intérêt patrimonial, biologique et écologique

Une des originalités fortes du Livradois-Forez vis-à-vis par exemple des secteurs volcaniques est de présenter un manteau quasi-continu de forêts anciennes allant des Bois-Noirs au sud Forez (seules interruptions : la Durolle et l'autoroute). Ces forêts sont aujourd'hui dominées par le Sapin pectiné, exploité pour le bois d'œuvre et pour la plupart traitées en futaies jardinées ou irrégulières avec régénération naturelle et prélèvements sélectifs d'arbres mûrs. Quelques beaux massifs isolés existent aussi en Livradois (Bois-Grand ; Lamandie...). **Il s'agit là d'un ensemble important de forêts anciennes (environ 30 000 hectares) à forte naturalité présentant une grande originalité biologique et écologique à l'échelle européenne.**

Certains secteurs ponctuels présentent un enjeu patrimonial majeur avec des habitats d'intérêt européen : sapinières à lycopode, forêts sur tourbe, hêtraies à érables en pourtour de l'étage subalpin des monts du Forez. On y trouve aussi des plantes rares et protégées : Listère cordée, Cirsée des Alpes, Lycopodes, Bryophytes. Ces espèces ont subsisté grâce à l'existence de milieux refuges très peu exploités (hêtraies à érable, sapinières sur éboulis, sapinières de zones tourbeuses présentant des caractères accentués de forêts primaires).

Ces forêts de montagne jouent également un rôle de réservoir de faune et de corridor (pic noir, bécasse des bois, autour des palombes, épervier, grimpereau des bois, bec croisé des sapins, chouette de Tengmalm, chevreuil, martre...).

Elles constituent une niche écologique stable et relativement isolée d'autres milieux où certains groupes de plantes habituellement très variables montrent des races pures, peu hybridées (Bouleau pubescent...) ou peu mélangées (Epervièrès...).

Les Hêtraies de pente du pourtour des Hautes-Chaumes jouent en outre un rôle de protection contre les accumulations neigeuses et vis-à-vis de l'érosion des sols.

Le rôle paysager de toutes ces forêts est aussi primordial pour la qualité des sites du Livradois-Forez.

Etat de conservation, menaces

Ces forêts anciennes ont jusqu'ici plutôt bien résisté à l'intensification grâce à un parcellaire extrêmement morcelé. Elles sont toutefois aujourd'hui en danger à cause d'une certaine intensification sylvicole qui s'est développée ces dernières années grâce à de gros moyens publics : aménagement de voiries forestières, coupes à blanc, enrésinement des hêtraies, changements d'essences, drainage des zones forestières humides. Ceci entraîne une pénétration au cœur des massifs d'engins motorisés, y compris de loisirs, alors qu'avant seuls les tracteurs forestiers pouvaient les atteindre. Ceci entraîne aussi une intensification de secteurs remarquables autrefois uniquement sujets à une exploitation traditionnelle. Ces forêts sont aussi en danger vis-à-vis de phénomènes climatiques en recrudescence ces 30 dernières années : sécheresses, ouragans.

Problématiques et orientations de gestion

Les modes de gestion traditionnels (futaie irrégulière) perdurent aujourd'hui dans certains secteurs. Il convient surtout d'adapter l'action sylvicole tendant à modifier les pratiques actuelles et à les intensifier et de faire des efforts d'animation plutôt dans le sens d'une prise en compte de l'intérêt patrimonial, biologique, écologique ou paysager dans les secteurs à forts enjeux. Les procédures de protection réglementaire devront préconiser les modes de gestion sylvicole traditionnels ayant cours actuellement. On pourra cependant modifier les proportions feuillus-résineux en vue d'une meilleure résistance de ces forêts aux tempêtes.

Il faudra aussi poursuivre dans d'autres secteurs la limitation des loisirs motorisés sur les voies forestières.

Sites sensibles, interventions prioritaires

Bois-Noirs : ensemble du massif.

Monts du Forez : ensemble du massif au-dessus de l'habitat permanent (au-dessus de 1 100 à 1 200 m).

Livradois : massif des Bois-Noirs de Notre-Dame-de-Mons et forêt de Bois-Grand.

Haute-Loire : massif de Lamandie...

Sites plus remarquables du point de vue du patrimoine biologique ou écologique : vallée du Creuzier dans les Bois-Noirs ; Chignone (hêtraies sur éboulis) ; vallée de la Haute Faye et du Terme ; Fossat, Reblats, Bois de la Grange, de la Richarde ; de Prabouré ; amont de la Vallée des Allebasses ; secteur des forêts sur tourbe du Clos-le Marais, de Virennas, de Cistrières... Hêtraies et Sapinières en pourtour des Hautes-Chaumes du Forez.

2-1-7 Les Hautes-Chaumes des Monts du Forez

Les Hautes-Chaumes des Monts du Forez représentent l'un des cinq principaux îlots subalpins du Massif central grâce à son altitude relativement élevée pour une moyenne montagne et grâce à sa position très nordique au sein de celui-ci. Une partie a été anciennement déboisée depuis l'époque romaine et relève d'un étage montagnard supérieur. L'ensemble est le siège d'activités pastorales d'estives de juin à octobre ayant connu une forte période d'abandon dans les années 60.

❖ Les landes et pelouses d'altitude :

Elles couvrent environ 5 000 ha entre 1 200 et 1 635 m d'altitude (à Pierre-sur-Haute).

Intérêt patrimonial, biologique et écologique

Malgré l'apparente homogénéité paysagère ces zones recouvrent une mosaïque de milieux et revêtent un très haut intérêt biologique avec un grand nombre d'espèces protégées ou rares pour la faune et la flore (Lycopode des Alpes, Streptopogon à feuilles embrassantes, Sorbier nain, plantes des tourbières, Bryophytes comme la Bruchie des Vosges ou le Drepanocladus vernicosus) et une grande diversité d'habitats : landes subalpines à Airelle des marais, pelouses chionophiles à Trèfle des Alpes, milieux rocheux héliothermophiles, formations à hautes herbes subalpines, lisières arbustives à Sorbiers, tourbières à sphaigne, bas-marais et tourbières de pente...

Ces zones constituent une niche écologique isolée pour de nombreuses espèces subalpines ne descendant pas dans l'étage montagnard : Trèfle des Alpes, Epervière à feuilles de Prénanthe,

Alchémille des Alpes... pour la flore ; Merle à plastron, Venturon montagnard, Pipits sponcielle et farlouse, Busard cendré pour la faune.

Elles constituent même un foyer de micro-endémisme : Knautie du Forez, Apollon du Forez, ...

Etat de conservation, menaces

La destruction principale des milieux subalpins a été causée par l'installation de la base militaire de Pierre-sur-Haute qui a provoqué la disparition des milieux subalpins les mieux marqués et qui a entraîné l'arrivée de nombreuses espèces sur le sommet. Aujourd'hui cependant la mise en défens de la zone militaire permet une protection des milieux contre une intensification pastorale éventuelle et constitue de fait une zone protégée si de nouveaux travaux ne viennent pas perturber ce secteur.

Les Hautes-Chaumes, suite à l'état d'abandon des années 60, ont été le siège de changements de pratiques pastorales dans la période suivante : remplacement massif des bovins par les ovins, pacages de nuit, absence de gardiennage... Ces pratiques ont occasionné des dégradations sur le tapis végétal : homogénéisation et baisse de diversité, saccage et diminution des milieux spécialisés subalpins ; érosion du sol. Aujourd'hui, le pâturage est plus « équilibré » (ovins / bovins) et ces problèmes sont nettement moins marqués.

La mise en place de plantations résineuses (Allebasses...) a ponctuellement détruit des milieux pastoraux ou créé des dysfonctionnements profonds dans les tourbières pour une valeur économique nulle.

Des captages d'eau potable ont été mis en place aux dépens de nombreuses sources ou tourbières détruisant ainsi des milieux fragiles.

La circulation motorisée anarchique a provoqué dans de nombreux chemins la destruction des sols. Heureusement grâce à l'action du Parc, des communes et de l'Etat, ces problèmes sont maintenant limités.

Problématiques et orientations de gestion

Il convient de poursuivre les efforts pour la mise en place de pratiques pastorales respectueuses de la biodiversité notamment dans le cadre de Natura 2000. De même il faut soustraire l'ensemble des Hautes-Chaumes au boisement libre dans les plans de boisement des communes. Les efforts doivent être aussi poursuivis en ce qui concerne la limitation des véhicules motorisés, notamment côté Loire.

Par ailleurs, la protection des milieux subalpins spécialisés (milieux rocheux, ruptures de pente, tourbières...) doit se poursuivre afin d'assurer leur pérennité : acquisitions foncières dans des zones stratégiques et protection réglementaire de type arrêté de biotope et réserve naturelle dans certains secteurs à définir.

On ne doit pas accepter des infrastructures lourdes détruisant les milieux ou défigurant les paysages : éoliennes géantes, lignes électriques... Favoriser les énergies douces (solaire).

Sites sensibles, interventions prioritaires

Col du Béal pour l'animation, la sensibilisation à l'environnement ; Réserve naturelle et acquisition foncière sur les crêtes et secteurs subalpins depuis Peyre-Mayou en passant par Pierre-sur-Haute par la Croix du Fossat jusqu'à Monthiallier.

❖ **Les fumades :**

Ce sont des prairies de fauche situées en contrebas des jasseries, entre 1 300 et 1 500 m. Elles présentent une forte individualisation phytosociologique et floristique. Leur situation en pourtour des Hautes-Chaumes est très différente de celle des prairies de fauche des Monts Dore et du Cantal qui se cantonnent plus bas, au fond des grandes vallées glaciaires.

2-2 Les principaux milieux et espèces remarquables présents sur le territoire du Parc Livradois-Forez

2-2-1 Les sites d'intérêt européen

Dans le cadre de la directive européenne "Habitats - Faune - Flore", 17 sites sur le territoire du Parc font partie du réseau NATURA 2000 :

- *les Monts du Forez (5 608 ha, en totalité dans le Parc) ;*
- *les zones alluviales de la confluence Dore-Allier (1020 ha) ;*
- *la plaine des Varennes (620 ha) ;*
- *les Bois Noirs (250 ha) ;*
- *les Puys de Pileyre et Turluron (40 ha) ;*
- *la forêt de la Comté (190 ha) ;*
- *les vallées et piémonts du nord-Forez (325 ha, en totalité dans le Parc) ;*
- *le val d'Allier - la Limagne brivadoise pour une petite partie (145 ha) ;*
- *les gorges de l'Arzon (220 ha) ;*
- *le Mont Bar (24 ha, en totalité dans le Parc) ;*
- *La tourbière de Virennnes (123 ha, en totalité dans le Parc).*

D'autres sites thématiques par espèces ont été sélectionnés. Il s'agit de rivières à moules perlières très présentes sur le Parc, des rivières à écrevisses à pattes blanches, des rivières à saumons et de sites à chauves-souris.

- **Saumon (1 site): Dore-Faye- Couzon ;**
- **Moule (1) : 3 rivières (Arzon, Ance du Nord, Dolore) ;**
- **Ecrevisse (1): Estendole , ruisseaux des Cros et des Roches ;**
- **Chauve-souris (3) : Auzelles, la Pause, complexe de la vallée de la Sénouire.**

Parallèlement, 5 communes du Parc sont concernées par la directive européenne pour la conservation des oiseaux, 3 sont intégrées à des zones de protection spéciale (ZPS).

ZPS :

- *Gorges de la Loire (St Julien d'Ance, Chomelix),*
- *Val d'Allier : Saint-Yorre - Joze (Maringues, Vinzelles, Culhat).*

2-2-2 Les sites d'intérêt national

Un état des lieux des richesses naturelles nationales a été établi de 1983 à 1994 sous l'égide du ministère de l'Environnement. Dix années de prospection de terrain et d'études ont permis d'identifier 82 zones d'intérêt biologique remarquables, les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

• 3 ZNIEFF de type II :

- *Le massif forestier des Bois Noirs (4 400 ha) caractérisé par un grand ensemble de forêts montagnardes (entre 400 et 1 300 m) très anciennes, dominées par le sapin*

pectiné et plus rarement le hêtre. De nombreuses tourbières bombées riches en espèces protégées y sont recensées ;

- *La vallée alluviale de la Dore (3 200 ha) de la confluence avec l'Allier à Sauviat. Très intéressante zone alluviale de plaine présentant une grande diversité de milieux dont les forêts alluviales. C'est une zone d'intérêt botanique et ornithologique majeur ;*
- *Les monts du Forez (28 550 ha) : massif de moyenne montagne cristalline présentant une ceinture forestière continue et très ancienne de sapin pectiné (et de hêtre dans une moindre mesure). Au-dessus, se trouve une zone de pelouses, de landes montagnardes et subalpines, de prairies de fauche (les fumades) extrêmement originales, de crêtes rocheuses. Présence de très belles tourbières, dont certaines sont protégées par le manteau forestier des futaies irrégulières de grandes sapinières. C'est une zone de très haut niveau biologique et écologique.*

- 86 ZNIEFF de type I incluses en totalité ou en partie dans le Parc (cf. liste en annexe).

2-2-3 Les sites d'intérêt géologique

• La coulée de Bourianne (commune de St Julien d'Ance) :

La "coulée" de lave de Bourianne est un site touristique tout à fait spectaculaire. Moutonnant à travers les bois, elle offre un vaste panorama à son sommet¹.

Elle résulte d'une activité volcanique liée au complexe géologique du Velay et daterait de plus de 2 millions d'années. Cependant, le paysage chaotique de millions de prismes polygonaux qui s'offre à nous est un éboulis de basalte issu d'une coulée qui coiffe le plateau. Cet éboulis de plus d'un kilomètre a fourni aux hommes un matériau de construction de choix (il suffit d'une petite visite dans le hameau de Bourianne pour s'en convaincre) et procure de nombreuses "caves" aux renards.

• La vallée des Darots² :

Traversée par le Couzon, la vallée des Darots est remarquable par l'abondance de ses mégalithes, monuments pour la plupart naturels. Ceux-ci résultent de la dégradation de la roche par les eaux d'infiltration. Certaines pierres sont étrangement marquées et semblent avoir été sculptées et érigées de manière surnaturelle. Elles portent chacune un nom évocateur : pierre des yeux, du diable, table des cartes, tau druidique, ... Personne ne sait si ces formes particulières ont une origine naturelle ou anthropique. C'est un peu pour cela que la vallée des Darots est devenue dans l'imaginaire rural un site où courent légendes et superstitions.

• Le Rez de Sol (commune de Lachaux) :

Cette montagne, marquée par l'histoire et les légendes, les gens du pays la désignent par le nom de Grande Pierre. À son sommet, une table d'orientation dévoile un large panorama sur les monts du Forez, des Dômes, des Dores et la plaine de la Limagne. Le Rez de Sol est par ailleurs un site particulièrement intéressant pour le géologue : un magnifique filon de quartz blanc coupe la montagne en deux, par une longue arête saillante, et forme un vaste entassement chaotique de blocs de 8 à 10 m, dont les miroitements sont visibles de Clermont-Ferrand.

¹ Présence d'une table d'orientation

² Cf. circuit PR 19 Guide randonnée "Monts du Livradois-Forez"

• **La tourbière du mont Bar (commune d'Allègre) :**

Le mont Bar, site Natura 2000 dans le département de la Haute-Loire, est un des édifices volcaniques les plus remarquables du territoire du Parc Livradois-Forez. Volcan de type strombolien, le mont Bar recèle une particularité unique en France : l'existence d'une tourbière au sein de son cratère. Cette originalité conjuguée à l'intérêt pédagogique du site ont justifié l'aménagement d'un sentier de découverte. Abordant au travers de pupitres d'interprétation les thèmes du patrimoine naturel et culturel, ce sentier permet de suivre les traces de la martre pour découvrir les richesses du site : explication du volcanisme strombolien, découverte de la flore, récits de contes et de légendes.

• **Les orgues de Montpeloux³ :**

La butte de Montpeloux est l'un des rares témoins des manifestations volcaniques du Forez et le plus spectaculaire. C'est un "neck", c'est-à-dire un "cou" de basalte, correspondant à une cheminée de lave refroidie mise en relief par l'érosion. Si les ruines des anciens châteaux ont aujourd'hui disparu, l'intérêt du lieu réside en une falaise d'orgues basaltiques d'une soixantaine de mètres de haut surplombant un cratère occupé par un plan d'eau. L'architecture du hameau de Montpeloux est par ailleurs caractéristique du lieu : certains murs ont été construits avec des prismes de basalte prélevés sur place.

Ce site se trouve au sein d'une ZNIEFF.

• **Les vallées glaciaires du Fossat et des Reblats :**

Les vallées glaciaires du Haut-Forez permettent d'observer les empreintes laissées par le passage des glaciers de l'ère quaternaire : moraines frontales et latérales, blocs erratiques, versants abrupts. On y trouve de plus une végétation luxuriante avec en particulier de très belles tourbières de pente.

Ce site a été classé afin d'assurer la préservation de ces paysages magnifiques menacés par l'enrésinement.

Comme pour l'ensemble du site des Hautes-Chaumes, il est soumis à la réglementation sur la circulation des engins motorisés.

2-3 Les espèces remarquables présentes sur le Parc Livradois-Forez

Le Parc Livradois-Forez rassemble une grande multiplicité de milieux : côtes, pelouses et landes d'altitude, falaises et éboulis rocheux, forêts de feuillus et de résineux, lacs et tourbières, bocages et zones de culture, espaces des plateaux, gorges profondes, ...

Cette diversité donne à cette région de grandes capacités d'accueil pour la faune sauvage, sédentaire ou de passage.

Outre une avifaune très riche (merle à plastron, gélinotte, chouette chevêche, chouette de Tengmalm, ...), l'ensemble de la faune et de la flore est bien représenté. Du saumon à l'ombre, en passant par les chauves-souris (diversité d'espèces importante), la moule perlière, l'écrevisse

³ Cf. circuit PR 7 Guide randonnée "Monts du Livradois-Forez"

à pattes blanches, la loutre ou le crapaud à ventre jaune, ces exemples d'espèces remarquables témoignent de la richesse biologique actuelle.

Parmi les espèces, certaines :

- *ont pratiquement disparu : la cistude (plus observée depuis 10 ans) ; l'Appolon du Forez ; la gélinotte des bois ;*
- *recolonisent le territoire : c'est le cas de la loutre, et sans doute du saumon ;*
- *ont été redécouvertes : la Bruchie des Vosges, l'hypne brillante et la Buxbaumie verte.*

Le Parc est un sanctuaire pour plusieurs espèces remarquables :

- *la chouette chevêche, espèce en voie de disparition en France. On peut raisonnablement penser, à partir des données de l'observatoire inter-Parcs de la chouette chevêche, que le Livradois-Forez abrite une des plus importantes populations en France ;*
- *la moule perlière, espèce en voie de disparition en Europe. Elle est présente sur de nombreux cours d'eau et c'est l'une des seules populations en Europe présentant un indice de reproduction ;*
- *le Nacré de la Canneberge. Très peu répandu en France, le Forez est considéré comme l'un des 3 bastions français de cette espèce de papillon inféodé aux tourbières ;*
- *le Damier de la Succise. Le Forez dans son ensemble (avec la partie ligérienne hors Parc) constitue un site de première importance pour cette espèce ;*
- *le triton alpestre. Il se trouve, dans le Parc, à la limite nord de son aire de répartition ;*
- *l'ombre commun dont l'Ance héberge une des rares populations indigènes en Auvergne.*

A noter qu'un chamois a été observé en 1999, 2000 et 2001 sur les Monts du Forez. Il vient sans doute de la population du Sancy qui est en dynamique d'expansion.

Enfin 3 sous-espèces de papillons sont endémiques :

- *le Satyrion (Coenonympha gardetta lecerfi) abondant sur les Hautes-Chaumes,*
- *l'Appolon du Forez,*
- *l'Oreopsyche putnami gracilis qui fréquente le Forez.*